

André Laronde, *Cyrène et la Libye hellénistique. Libykai Historiai*, de l'époque républicaine au principat d'Auguste. *Etudes d'Antiquités Africaines*. Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris 1987. 524 Seiten, 185 Abbildungen, 1 Beilage.

André Laronde, d'abord professeur d'Histoire ancienne à l'Université de Grenoble, ensuite, à partir de 1983, professeur d'Histoire et d'Épigraphie grecques à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), et, depuis 1981, Directeur de la Mission archéologique française en Libye, peut être considéré comme un des meilleurs connaisseurs contemporains de la Libye, "un pays qu'il aime et qu'il comprend mieux que personne" (F. CHAMOUX, dans la Préface, p. 9). Sa vaste et profonde science ne concerne pas seulement l'histoire, l'épigraphie, la numismatique et l'archéologie, mais embrasse également la géographie historique (avec un grand intérêt pour le réseau routier) et l'ethnographie, la géologie, l'orographie, l'hydrologie, tout aussi bien que la climatologie. Ses nombreuses publications, richement illustrées, prouvent en outre qu'il est excellent photographe. Devenu célèbre parmi ses collègues pour avoir découvert le tracé, complètement oublié, de la route grecque (ca. 15 km) reliant Cyrène à son port (Apollônia) (cf. A. LARONDE, Première reconnaissance de la route grecque entre Cyrène et son port, Apollonia. *Libya Antiqua* 15/16, 1978/79, 187-198), il s'est distingué par ses nombreux travaux sur l'histoire et l'archéologie de la Libye.

Le présent ouvrage, un travail volumineux consistant en 18 chapitres vraiment substantiels, abondamment orné de photographies et de plans, est d'un contenu extrêmement riche et varié. Le sous-titre, *Libykai Historiai*, fait allusion à l'oeuvre de Ménéclès de Barca, un historien du II^e siècle ap. J.-C., qui avait publié un recueil de récits sur la Cyrénaïque. Issu d'une thèse écrite sous la direction du professeur François Chamoux, le prédécesseur de Laronde, il constitue une véritable oeuvre de pionnier, dont on avait ressenti la nécessité depuis longtemps. Achevé en 1977 (où s'arrête également la bibliographie), il ne fut cependant publié que dix ans plus tard. En même temps, son auteur a su élaborer une prosopographie complète de la Cyrénaïque (*Prosopographia Cyrenaica*), dont on attend toujours la publication. A défaut d'exposés suivis dans la littérature antique, Laronde a dû se baser principalement sur des sources épigraphiques, archéologiques et numismatiques, ainsi que sur ses larges connaissances du pays. Nombreuses sont les inscriptions qu'il a examinées sur place et dont il nous présente une réédition critique avec traduction et commentaire fouillé: voir maintenant SEG XXXVII 276, 278, 279 et 1657; XXXVIII 1868-70, 1872, 1874, 1876-77, 1879-87, 1890-1900, 1903, 1905, 1910; cf. BE 1988, 594, 595, 597 et 1012. Ses recherches prosopographiques lui ont permis d'établir ou de préciser la chronologie de plusieurs de ces textes, car, jusqu'à présent, la datation des inscriptions antérieures à la présence romaine était "incertaine dans la quasi-totalité des cas" (p. 21). On

regrette seulement que, dans le présent compte rendu, on ne puisse mieux mettre en valeur les multiples qualités de l'ouvrage. Il embrasse toute la période républicaine – la moins connue, mais d'autre part la plus intéressante de toute l'histoire de Cyrène et des cités grecques de Libye –, période qui s'étend de la chute des Battiades vers 440 av. J.-C., à l'établissement de la domination romaine au cours du premier siècle av. J.-C. Etant donné qu'entre 246 et 96 av. J.-C., la Libye se trouvait sous la domination continue des Lagides, L. offre en même temps une contribution substantielle à notre connaissance de l'empire ptolémaïque.

C'est ainsi que, grâce aux membres de la Mission française, nous disposons aujourd'hui d'une complète 'tétralogie', couvrant pour ainsi dire toute l'histoire de la Libye antique, depuis la fondation de Cyrène en 631 av. J.-C., jusqu'à l'époque de Justinien: F. CHAMOIX, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*. Bibl. Ecole Franç. d'Athènes et de Rome 177 (1953); A. LARONDE, *Cyrène et la Libye hellénistique* . . .; A. LARONDE, *La Cyrénaïque romaine, des origines à la fin des Sévères* (96 av. J.-C. – 253 ap. J.-C.). ANRW II 10, 1 (1988) 1006–1064; D. ROQUES, *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire. Etudes d'Antiquités Africaines* (1987). Notons en outre que le n° 167 (janvier 1992) de la série "Les dossiers de l'Archéologie", dont la coordination fut assurée par E. COLLAS-HEDELAND et A. LARONDE, est entièrement consacré aux "Sites prestigieux de la Libye antique". Contenant des articles du trio susmentionné et d'autres éminents spécialistes, il offre, avec ses splendides illustrations, au grand public une excellente introduction à l'histoire et à l'archéologie du pays.

Malgré toutes les qualités de l'ouvrage de L., la lecture et la consultation n'en sont pas toujours aisées. Le lecteur pressé ou occasionnel risque de se perdre dans les argumentations et les exposés parfois surchargés ou dans quelques légères contradictions internes. Quelquefois, il aurait souhaité que les conclusions eussent été plus nettes et transparentes. L'accessibilité du livre se trouve quelque peu facilitée par une courte conclusion (trop courte, toutefois, pour un livre d'une telle envergure, mais contenant heureusement un tableau chronologique, avec les principales dates que L. a pu établir ou commenter), trois index (auteurs anciens, inscriptions et papyrus, index général, qui semble présenter ça et là quelques failles), une table des figures, et, ce qui est fort commode, une table des matières analytique (c.-à-d., à la manière de L. Robert). Il est regrettable que L. nous ait privés d'une bonne bibliographie, la liste des abréviations aux pp. 13–14 étant trop sommaire. Il nous semble d'ailleurs que quelques études historiques lui ont échappé, sans que ceci puisse nuire, toutefois, à la haute qualité et la fiabilité de l'ouvrage, contre lequel aucune critique fondamentale ne peut être formulée. A l'exception du nom "Van 't Dack", qui, nulle part, n'est écrit de façon correcte (pp. 13, 413–454, passim), il n'y a, pour ainsi dire (cf., p. ex., pp. 264 ["Strucchi" au lieu de "Stucchi"] ou 397 ["Phildalphe" au lieu de "Philadelphie"]), pas de fautes d'orthographe ou d'impression.

Tout compte fait, nous pouvons affirmer sans aucune réticence, que nous avons affaire à une oeuvre capitale, qui, à bien des égards, sera considérée comme un κτῆμα εἰς αἰεί. Procédons maintenant, par souci de commodité, chapitre par chapitre.

Introduction : Tandis qu'aux yeux des modernes la Cyrénaïque couvre un territoire immense, L. tâche, à l'aide des cartes des précipitations, des potentialités agricoles (sols et végétation) et des grands bassins versants, de délimiter la zone véritablement utile pour les Grecs: elle ne mesure que 16100 km² (deux fois la Crète) sur un territoire contrôlé de 25100 km² (voir également l'introduction aux "Sites prestigieux"). "Formant un 'croissant fertile' . . ., la Cyrénaïque se présente . . . comme une île méditerranéenne amarrée au continent africain par l'intermédiaire du Sahara" (p. 15), naturellement tournée vers le monde grec (voir, également, A. LARONDE, *L'Africa romana* 3 [1985] 177). L'allongement prononcé de la région, ainsi que son compartimentage, expliquent pourquoi quatre, puis cinq (la désignation 'Pentapole' est attestée pour la première fois chez Pline), et enfin six ('Hexapole', époque d'Hadrien) cités ont pu se développer. Initialement indépendantes les unes des autres, elles ont dû reconnaître, au cours du IV^e siècle av. J.-C., la prééminence de Cyrène. Il s'agit, 1°, de Cyrène (aujourd'hui Shahat); 2°, de Barca (El Merg), supplantée par son port, qui accéda à l'autonomie sous le nom de Ptolémaïs (Tolmeta) dès 246 av. J.-C.; 3°, de Taucheira (Tokra), qui prit le nom d'Arsinoé dès la même année; 4°, d'Euhespérides, abandonnée et remplacée par Béréniké (Benghazi) dès la même année; 5°, du Port de Cyrène, détaché de sa métropole et devenu autonome sous le nom d'Apollônia sans doute au cours du premier quart du I^{er} siècle av. J.-C., et rebaptisé Sôzousa (Susa) au cours du deuxième quart du IV^e siècle ap. J.-C.; [6°, d'Hadrianopolis (Driana), fondée par Hadrien]. Pour la terminologie géographique ('Libyen', 'Libye', 'Pentapole', 'Cyrène'), on consultera avec profit le livre de D. ROQUES, pp. 55–63, qui, aux pp. 85–98, offre également un bon exposé de l'histoire de ces cités à l'époque du Bas-Empire. Après ce tour d'horizon, L. nous présente un aperçu des

sources (regrettant l'absence d'un corpus épigraphique pour la Cyrénaïque) et des activités archéologiques au cours des siècles. Il souligne l'importance des recherches prosopographiques, qui permettent de reconstituer des familles (aristocratiques) et des *stemmata*, ainsi que de préciser la chronologie. L'utilité de telles études a récemment été mise en lumière par E. VAN 'T DACK, Les études prosopographiques. Caractère et apport de la documentation en provenance de l'Égypte. *Egitto e storia antica dall'Ellenismo all'età araba. Bilancio di un confronto* (edd. L. CRISCUOLO/G. GERACI) (1989) 177–211; ID., *Wat is prosopografie? Acaemiae Analecta. Mededelingen van de Kon. Acad. Wet., Lett. en Schone Kunsten v. België, Kl. Lett.* 53, 1991, 19–54.

Chap. I: De la chute des Battiades à l'entrée en relation avec Alexandre le Grand (pp. 27–39): Après une analyse des quelques témoignages littéraires épars concernant la période entre la chute des Battiades (vers 440) et l'arrivée d'Alexandre en Égypte (331), L. traite des relations entre ce roi et la cité de Cyrène. Il souscrit à la thèse d'ÉDOUARD WILL (*Ant. Class.* 29, 1960, 369–390) en estimant que la Libye, qui n'avait plus fait partie de l'empire perse depuis longtemps, resta, tout comme les royaumes chypriotes, également en dehors de celui d'Alexandre, ce qui, plus tard, aurait laissé le champ libre à Ptolémée Ier. Suit une réédition avec analyse approfondie de SEG IX 2, inscription où il est question de l'expédition de céréales, lors de la grande famine, entre 330 et 325, aux cités grecques et aux reines Olympias et Cléopâtre. On s'étonne que l'ambassade des 'Libyens' (bien distinguée de celles des Carthaginois et des Ethiopiens), ambassade qui alla à la rencontre d'Alexandre lors de son retour à Babylone (323 av. J.-C.) (*ARR. anab.* 7, 15, 4), soit passée sous silence: voir, p. ex., F. SCHACHERMEYR, *Alexander in Babylon und die Reichsordnung nach seinem Tode* (1970) 218–223; J. SEIBERT, *Alexander der Große* (1972) 172–173; S. LAUFFER, *Alexander der Große* (1978) 179; P. A. BRUNT, *Arrian II* (1983) 495–499. Pour l'histoire du IV^e siècle, nous disposons d'une dissertation américaine que L. semble ignorer: A. A. I. WAISGLASS, *An Historical Study of Cyrene from the Fall of the Battiad Monarchy to the Close of the Fourth Century B. C.* (1954; Univ. Microfilms, Ann Arbor, *Doct. Diss. Ser., Publ. No* 10,806).

Chap. II: La guerre de Thibron: les faits, les sources et la chronologie (pp. 41–48): Selon L., l'expédition de Thibron n'aurait aucun rapport avec l'édit d'Alexandre sur le retour des bannis (4 août 324: voir SEIBERT, *Alexander*, p. 171; ID., *Die politischen Flüchtlinge und Verbannten in der griechischen Geschichte* 1 [1979] 162), Harpale et Thibron étant en rupture complète avec Alexandre et les Cyrénéens ne faisant pas partie de l'empire. Voilà, peut-être, un raisonnement trop stricte et formaliste: en fait, le décret doit avoir eu un retentissement énorme dans le monde grec et son influence ne s'est sans doute pas arrêtée aux frontières 'officielles' de l'empire tel que nous le définissons. Pour l'épisode de Thibron et des bannis, voir maintenant aussi SEIBERT, *Flüchtlinge* 1, pp. 166–167; M. J. FONTANA, *Tibrone, Tolemeo e la conquista della Cirenaica. Seia* 1, 1984, 93–116 et la littérature citée aux pp. 93–94 nn. 1–3. Pour ce qui est de la 'Quellenforschung' concernant l'épisode en question, L. (pp. 43–44) aurait dû faire référence à J. SEIBERT, *Untersuchungen zur Geschichte Ptolemaios' I.* (1969) 65–66; voir aussi J. HORNBLLOWER, *Hieronymus of Cardia* (1981) 51–53; 122; FONTANA pp. 98–100. Quant à la chronologie de la haute époque des diadoques, il faut noter que L. s'en tient encore au système traditionnel (cf. pp. 45 et 48 n. 70) (qui place, p. ex., la mort de Perdicas et la conférence de Triparadisos en 321), tandis qu'aujourd'hui on est de plus en plus enclin à adopter celui de Manni/Errington (les mêmes événements en 320): voir, e.a., E. MANNI, *Fasti ellenistici e romani* (323–31 a.C.) (1961) 62–70; R. M. ERRINGTON, *From Babylon to Triparadeisos: 323–320 B.C.* *Journal Hell. Stud.* 90, 1970, 49–77, spéc. 75–77; ID., *Diodorus Siculus and the Chronology of the Early Diadochoi, 320–311 B. C.* *Hermes* 105, 1977, 478–504; P. GOUKOWSKY, *Diodore de Sicile, Bibliothèque historique, Livre XVIII* (1978) XXIV–XXXVIII; J. SEIBERT, *Das Zeitalter der Diadochen* (1983) 76–80; B. GULLATH/L. SCHÖBER, *Zur Chronologie der frühen Diadochenzeit: Die Jahre 320 bis 315 v. Chr.*: H. KALCYK/B. GULLATH/A. GRAEBER (edd.), *Studien zur Alten Geschichte. Festschr. S. Lauffer* 1 (1986) 329–378. Cette question mise à part et tenant compte de la difficulté à situer la 'parenthèse thibronienne' (FONTANA, p. 101), il nous semble pourtant que l'été de 324 (pp. 44 et 45) soit une date un peu précoce pour faire commencer l'invasion de Thibron. C'est aussi l'avis de GOUKOWSKY (pp. XXXI et 31 n. 3), qui la place "au cours de l'été 323", tandis que FONTANA (p. 102) pense à la fin de la saison de navigation de 324 (octobre/novembre). En tout cas, L. (pp. 44; 47 n. 8) aurait dû tenir compte de la chronologie d'Harpale, telle qu'elle fut établie par E. BADIAN (*Harpalus. Journal Hell. Stud.* 81, 1961, 16–43). Harpale était encore en vie lors de la proclamation du décret sur les bannis (BADIAN, pp. 32–33; 42). Sa fuite n'eut lieu que vers la mi-août (BADIAN, p. 43) et son arrivée en Crète pas avant la fin septembre (FONTANA, p. 102). Ce n'est qu'après l'avoir assassiné que Thibron put commencer son expédition. Cf. aussi SEIBERT, *Alexander*,

pp. 167–169. Enfin, la date 303 pour l'accession à la dignité royale par Ptolémée Ier (p. 43) est sans doute une faute d'impression pour 305 (cf., p. ex., pp. 44; 88). Nous savons d'ailleurs depuis peu qu'en fait, le Lagide prit le diadème dès la fin de l'été ou au cours de l'automne 306 : voir G. A. LEHMANN, *Zeitschr. Papyrol. u. Epigr.* 72, 1988, 8–9.

Chap. III: Aspects diplomatiques et militaires de la guerre de Thibron (pp. 49–84) : Etude détaillée de la guerre de Thibron sous trois aspects majeurs, négligés jusqu'à présent, mais sans lesquels il est impossible d'évaluer la véritable portée de ce conflit : 1°, les relations entre les cités grecques du plateau libyen; 2°, les relations des Grecs avec les indigènes; 3°, l'armée et la stratégie de Thibron. Quant au premier point, L. nous offre un tableau de l'histoire ainsi que de la situation géographique et économique (reflétée dans le monnayage) de Barca, d'Euhespérides et de Taucheira, tâchant de la sorte de déceler les rivalités et antagonismes souvent anciens entre Barca et Euhespérides d'une part et Cyrène de l'autre, et de ceux entre Taucheira et Barca (par raison desquels Taucheira prit le parti de Cyrène), rivalités et rancœurs que Thibron a voulu exploiter à son propre profit et qui expliquent en partie l'évolution de la guerre. Bien que située sur la côte, Taucheira ne semble pas avoir eu de port jusqu'au milieu du IIIe siècle av. J.-C. (p. 60). De récentes trouvailles ont révélé l'existence d'un port artificiel datant de l'époque hellénistique et apparemment contemporain d'un nouveau réseau de voies urbaines. "Ainsi, la métonomiasie de Taucheira en Arsinoé aurait correspondu à une refonte du cadre urbain doté d'un port artificiel" (p. 61; voir plus bas, pp. 402–403). A l'aide de rapprochements d'ordre prosopographique, L. peut maintenant assigner au troisième quart du IVe siècle av. J.-C. (au lieu du IIIe), la dédicace des stratèges cyréniens vainqueurs des Maques et des Nasamons (SEG IX 77), tribus isolées et à l'esprit indépendant, souvent aux prises avec les Hespéritains et les Barcéens. Il réussit même à dresser un *stemma* généalogique, couvrant 150 ans, des Mnésarques, une puissante famille de propriétaires terriens (p. 58), dont le tombeau se trouve toujours à Cyrène. Pour ce qui est des rapports entre les Grecs et les indigènes, il semble que ce soient les plus hellénisées des tribus libyennes, les Asbystes et les Bakales, qui ont aidé les Cyréniens et Ophellas. Suit une analyse des mouvements de guerre, des armées de Cyrène (à l'aspect archaïque) et de Thibron (qui se révéla inférieur à ses ambitions et dont L. tâche d'expliquer l'échec), du site, des remparts et du port de Cyrène, analyse rénovatrice grâce aux connaissances topographiques de l'auteur. Bien que deux monnaies de bronze confirment les aspirations de Thibron à la souveraineté, celles-ci ne prouvent pas qu'il ambitionnait la royauté, comme le croyait à tort L. Robert (p. 84 n. 238). L'inscription SEG IX 76, qu'Oliverio inséra dans le contexte de la guerre de Thibron, mais dans laquelle L. a réussi à identifier plusieurs dédicants, doit être située entre 340 et 325, à l'issue d'une confrontation entre Cyrène et Euhespérides. Elle fait état d'un stratège et de deux navarques. Il est vrai que "nous sommes dans l'ignorance la plus complète sur l'importance du titre de navarque à Cyrène, en l'absence de tout autre document" (p. 68), mais le document nous apprend en tout cas qu'à Cyrène 'navarque' était un titre officiel, bien distinct de la stratégie, et qu'il pouvait y avoir plusieurs officiers à la fois qui le portaient. (Pour des questions de ce genre, voir, p. ex., H. HAUBEN, *Het vlootbevelhebberschap in de vroege diadochentijd [323–301 vóór Christus]. Een prosopografisch en institutioneel onderzoek [1975] 125–142.*) Remarquons, enfin, que L. souligne les "difficultés de communication, par terre comme par mer" entre Cyrène et l'Egypte (p. 70; cf. pp. 379; 460; 479). On entend un son de cloche quelque peu différent chez ROQUES, pp. 113–121, qui semble vouloir démontrer le contraire, ce qui prouve le caractère relatif de telles appréciations.

Chap. IV: Ptolémée à Cyrène et la promulgation du diagramma (pp. 85–94) : Pour L., l'expédition d'Ophellas, placée par le Marbre de Paros sous l'archontat de Philoclès (322/321), et l'intervention personnelle de Ptolémée Ier à Cyrène, située par ce même document sous Archippos Ier (321/320), sont des faits bien distincts. Tandis que la première intervention doit être placée en 322 et probablement au début de 321 (pp. 45; 46), le voyage de Ptolémée n'aurait eu lieu qu'après la mort de Perdicas et les accords de Triparadisos, donc au cours des derniers mois de 321 et durant une partie de l'année 320 (p. 87). (On consultera également SEIBERT, *Ptolemaios I.*, pp. 91–95, où ce point reste indécis: Ptolémée peut être intervenu en 322 aussi bien qu'en 321/320, voire même à deux reprises.) Les choses changent toutefois si on adopte le système de MANNI/ERRINGTON. Ainsi, pour GOUKOWSKY (p. 134), Ptolémée serait allé à Cyrène entre mai et juillet 320, c.-à-d. entre la mort de Perdicas (la *stasis* des Cyréniens aurait d'ailleurs été provoquée par le rappel des troupes d'Ophellas lorsque Perdicas menaça l'Egypte) et la fin de l'année athénienne 321/320. Ceci signifierait que l'intervention et la pacification de la Libye auraient eu lieu *avant* Triparadisos (cf. GUL-LATH/SCHÖBER, pp. 335–336 : conférence datant du "Spätsommer/Herbst 320") et que, contrairement à ce

que croit L. (p. 87), les diadoques réunis auraient bel et bien été mis devant le fait accompli, pour lequel ils auraient habilement, *post factum*, donné leur 'autorisation' (dans ce sens, mais selon une chronologie différente, WILL, *Ant. Class.* 29, 1960, 386–387 n. 46). Dans le cadre de la nouvelle chronologie, il serait sans doute préférable de situer le *diagramma* (SEG IX 1) de Cyrène en 320 (sans doute au cours de l'été) au lieu des derniers mois de 321 (L., p. 89), ce qui ne changerait d'ailleurs rien d'essentiel à la thèse de L. (p. 88) : en raison des convergences significatives entre le *diagramma* et la situation de 321 ou 320, il n'y a pas le moindre doute qu'il faut attribuer une date haute à ce document. Voir également SEIBERT, *Diadochen*, pp. 102–104, approuvant la datation de L. Fort intéressantes sont les pages 89–91, où L. tâche de définir la nature du *diagramma* et ses rapports avec les *nomoi* (lois en vigueur et à venir) qu'il mentionne : il ne s'agit pas d'une constitution, comme on le prétend parfois, mais d'un cadre normatif, définissant une ligne de conduite sur le plan judiciaire, administratif et législatif, que la ville doit appliquer au moyen de lois. Etant donné que Ptolémée est intervenu par les armes, le *diagramma* revêt également l'aspect d'un acte de médiation, exprimant un *modus vivendi* entre le diadoque et la cité, tout en respectant les formes de l'autonomie de la cité.

Chap. V : Recherches prosopographiques autour du diagramma (pp. 95–128) : A partir de la liste des magistrats (ll. 72–87) qui clôt le *diagramma* de Cyrène (SEG IX 1), liste qui contient 32 noms couvrant 29 personnes et dont L. fournit une réédition critique, il procède à une enquête prosopographique qui lui permet de confirmer la date qu'il avait proposée pour le document (p. 113), de retrouver certains de ces magistrats ou de leurs parents dans d'autres inscriptions (surtout dans la liste d'officiers SCHWYZER, DGE 234) – ce qui aboutira à 9 *stemmata* (pp. 117–120) –, ainsi que de reclasser chronologiquement toute une série d'inscriptions dont on trouve la liste à la p. 121. Il réussit à repérer trois fils d'un certain Annikéris, qui doit être identique au Cyrénéen qui, en 388, racheta Platon, vendu comme esclave à Egine. Les inscriptions montrent que le personnage, amateur de courses et de chevaux, appartenait à une famille aristocratique richissime, ce qui est en complet accord avec les renseignements fournis par les sources littéraires, dont on avait parfois mis en doute la véracité (pp. 112–113 et 118 n° 3). Notons que S. DUŠANIĆ (*Chiron* 8, 1978, 73 n. 123), qui ne connaissait pas encore le livre de L., a également admis l'historicité du rachat de Platon.

Chap. VI : La société cyrénéenne au temps de la guerre de Thibron (pp. 129–136) : Grâce à l'enquête prosopographique dans le chapitre précédent, L. peut désormais dresser un tableau de la société cyrénéenne du IV^e siècle av. J.-C. En fait, il ne s'agit que de la classe aristocratique, qui, seule, est représentée dans l'épigraphie. Déjà l'onomastique trahit un goût prononcé pour les activités militaires, la cavalerie et la charrerie (le quadriges devenant maintenant même un symbole de la cité). L'éducation physique et intellectuelle, dont Platon (qui visita la ville entre 399 et 396 : p. 126 n. 175; cf. DUŠANIĆ, *loc. cit.* [ca. 390]) a bien pu s'inspirer, accuse un esprit profondément archaïque. Les aristocrates, qui se réservaient toutes les fonctions d'officiers (voir l'analyse pp. 131–134), détenaient aussi le pouvoir économique. Eleveurs de chevaux et grands propriétaires terriens, qui de leurs tours contrôlaient les villages, ils avaient également en main le commerce extérieur.

Chap. VII : Les Cyrénéens dans la vie internationale (pp. 137–168) : A partir de la seconde moitié du Ve siècle, Cyrène et les autres villes de Libye ont entretenu des relations étroites (quoiqu'inégales selon les époques et les cités) avec Athènes, non seulement au niveau personnel et intellectuel (cf. Platon), mais également, comme en témoignent la sculpture, la céramique (répertoire de 69 pièces, pp. 140–142) et les amphores panathénaïques (33 exemplaires, pp. 143–145), dans le domaine économique, artistique (arts et lettres [cf. pp. 139–140]) et sportif (mais il faut ici tenir compte d'un problème d'interprétation: p. 146). Fort instructives sont aussi la participation des Cyrénéens aux Jeux Olympiques (15 victoires, dont 5 dans les années 364–348 [ou 4 entre 364 et 356], ce qui correspond à une période faste pour Cyrène), ainsi que leur présence à Delphes (construction du trésor entre 360 et 330). (Je ne comprends pas tout à fait le raisonnement pp. 145 et 147 concernant une supposée corrélation entre le nombre d'amphores panathénaïques et la liste des Olympioniques : car, tandis que L. note une *absence* totale d'amphores pour la période 363/362 – 341/340 [°cette coupure est trop nette pour être le fruit du hasard°], il y a, partiellement à la même époque [voir plus haut], une *concentration* de victoires olympiques.) En tout cas, les conclusions (p. 162) sont fort intéressantes : il semble que la présence des Cyrénéens sur la scène internationale se soit manifestée surtout entre 370 et 360 (c'est à cette période que L. [p. 168 n. 200] veut attribuer la Stèle des Fondateurs [SEG IX 3]; pour ce document, apparemment un faux du IV^e siècle, ainsi que pour son contexte national et international, il est dorénavant indispensable de consulter S. DUŠANIĆ, *The ὄρκιον τῶν οἰκιστῆρων* and Fourth-

century Cyrene. Chiron 8, 1978, 55–76, qui, lui, le considère comme "a product of the political teaching and practice of Plato's Academy" [p. 70] et le situe en 363, 362 ou au début de 361, en l'attribuant à l'influence du général Chabrias, un proche de Platon) et entre 340 et la guerre de Thibron. Barca, par contre, subit une éclipse totale à partir du deuxième quart du IV^e siècle, tandis que le rôle d'Euhepérides paraît avoir été brillant. Extrêmement important pour notre connaissance des relations internationales de Cyrène, est la stèle des *syla* (SEG XX 716 et XXVII 1194; cf. XXX 1783), à laquelle L. consacre un examen fouillé (pp. 149–161, avec une bonne discussion des notions *sylân*, *sylé*, *sylon-syla*; [voir maintenant aussi B. BRAVO, Sulân: Représailles et justice privée contre les étrangers dans les cités grecques. Ann. Scuola Norm. Sup. Pisa 10, 1980, 675–987, spéc. 918–926; cf. J. VELISSAROPOULOS, Les naoclères grecs (1980) 146–151]) et qu'il place en 335 environ. Il s'agit d'un document commémorant la mission de trois délégations cyréniennes dans le Péloponnèse et à Athènes, qui, par des remboursements considérables, y allaient régler les 'droits de représailles', sans doute résultant d'endettements encourus par des Cyrénéens lors d'un exil politique vers 360 (p. 161). Un des créanciers fut apparemment Démétrios de Phalère, qui semble avoir partagé les goûts des aristocrates cyréniens.

Chap. VIII : Cyrène : l'évolution du cadre urbain (pp. 169–197) : Etant donné que nous ne disposons d'aucune description détaillée de Cyrène datant de l'Antiquité, et que les fouilles archéologiques sont inachevées ou ne sont pas encore publiées, l'interprétation des édifices et monuments antiques pose pas mal de problèmes. Se montrant prudent et assez réservé vis-à-vis de ses prédécesseurs (surtout envers S. Stucchi) quand il s'agit de datations et d'identifications de constructions, L. se concentre sur les deux zones qui abritaient les édifices publics essentiels : l'Agora et le sanctuaire d'Apollon (où, d'après L., les Cyrénéens auraient volontairement démoli le temple, afin d'en construire un nouveau, parce qu'il n'aurait plus correspondu à la puissance et la richesse de la cité). En fait, tout mène à une seule conclusion : à partir du milieu du IV^e siècle, avant l'arrivée de Thibron, les aristocrates cyréniens, à l'apogée de leur puissance, ont profité de leurs ressources accrues pour renouveler à fond le cadre monumental dans lequel se jouait leur vie publique. L'exposé n'est pas toujours facile à suivre. Ainsi, la légende de la figure 48 ("L'agora de Cyrène à la fin du IV^e s. av. J.-C.") n'est pas suffisamment adaptée aux termes employés dans la discussion (d'ailleurs fort instructive) qu'aborde L. avec Stucchi au sujet de la tombe de Battos le Fondateur (pp. 171–175) : le 'hérôon' sur le côté est de l'Agora (p. 171) n'est pas désigné de la sorte dans la dite légende; la 'tholos' du côté ouest (p. 172), également signalée en tant que telle dans la légende de la figure 46, est seulement nommée 'hérôon' dans la légende de la figure 48. Et on cherche en vain la seconde tholos du côté ouest (cf. p. 172, avant-dernière ligne) dans le plan de la figure 48. Problèmes de détail, évidemment, mais qui peuvent donner lieu à des complications et une perte de temps inutiles. Tandis que Stucchi voit dans la tholos du côté ouest un sanctuaire de Déméter, L., pour différentes raisons (pp. 174–175), préfère suivre l'interprétation traditionnelle (voir la littérature citée p. 193 n. 22), selon laquelle il s'agirait de la tombe du Fondateur. Pour le savant italien, par contre, qui fut le premier à lancer cette interprétation, la tombe en question se trouverait dans le hérôon du côté est. Celui-ci contient un cénotaphe jusque-là passé inaperçu. Or, il semble qu'aujourd'hui, on ait plutôt tendance à suivre les thèses de Stucchi : voir CHAMOUX, Sites prestigieux, pp. 37–39.

Chap. IX : Cyrène à la conquête de la grande Syrte (pp. 199–218) : Tout comme le chapitre suivant, celui-ci est en grande partie basé sur des itinéraires, des rapports de géographes anciens et de voyageurs modernes et, *last but not least*, sur l'autopsie de l'auteur. On y retrouve un exposé détaillé, e.a. sur la topographie, l'ethnographie, la végétation, le réseau routier et le commerce par les routes caravanières transsahariennes, dont Augila était la plaque tournante (cf. surtout fig. 60: "Les itinéraires de l'Afrique profonde"), tous des secteurs où l'on se trouve confronté avec une continuité parfois séculaire. C'est la volonté des Cyrénéens de contrôler tout ce réseau, qui explique leur long conflit acharné avec les Carthaginois (entre 360 et 340 environ) – qui, eux, se sentaient menacés dans leur commerce terrestre – et, ensuite, leur lutte, non moins acharnée, contre les peuplades nomades des Maques et des Nasamons. Ce contrôle leur garantissait l'arrivée des produits de l'Afrique centrale (e.a. l'or pour le monnayage) et leur apporta la richesse. Après avoir évincé vers 375 leur ancienne rivale Barca, qui s'était déjà engagée dans la guerre contre les Puniques et risquait de devenir trop puissante, et après avoir soumis les nomades, ils fixèrent la frontière de leur zone d'influence aux Autels des Philènes, vers où à partir du milieu du IV^e siècle (et non à une époque antérieure, ni seulement à partir de la fin du siècle, comme certains l'ont cru). A noter que ce ne fut qu'un nombre restreint de familles aristocratiques qui avait accaparé à son profit le contrôle des régions du Sud (et de la route de l'or) et de l'Ouest. Etant donné que pour la période avant Thibron il y a peu d'indications d'ordre

chronologique précises, on comprend que les dates proposées restent forcément floues et approximatives. Cela n'empêche que le lecteur candide se sente parfois un peu déconcerté par le manque d'uniformité, voire par certaines inconséquences (souvent plus apparentes que réelles, mais néanmoins désorientantes) de la part de l'auteur. Ainsi, la victoire sur les Maques et les Nasamons est située aux pp. 58 (cf. supra, Chap. III) et 211 au cours du troisième quart du IV^e siècle. Au bas de la p. 202, par contre, il est question de la dernière phase d'une période qui se situe au milieu et au début de la seconde moitié du IV^e siècle, et tandis qu'à la p. 361 l'auteur parle de "vers 330", à la p. 487 (tableau chronologique), la victoire est placée (ensemble avec les autres événements dont il a été question ici, mais en dernier lieu) "v. 360-340". Ce sont des indications plus ou moins compatibles entre elles, mais néanmoins pas tout à fait égales. Il en va de même pour la définition de la limite occidentale de la zone d'influence de Cyrène. Tantôt L. la situe aux Autels des Philènes (p. ex., pp. 199-200; 202-203; 206; 487), tantôt à Automalax (pp. 206; 207; 220; 350; 360). Quoiqu'ils soient proches l'un de l'autre, les lieux ne sont pas identiques. Or, un rapprochement explicite n'est fait qu'une seule fois, à la p. 88 (bien longtemps avant la discussion à fond), où on apprend que le poste d'Automalax est voisin des Autels. Il n'y a qu'une seule carte (p. 280, fig. 83 ["La Cyrénaïque d'après Ptolémée"]) où on trouve les deux localités mentionnées ensemble. Et tandis qu'à la page 350 la frontière est située à Automalax, la carte à la p. 351 (fig. 115) ne donne que les Autels des Philènes. Automalax fait également défaut dans la carte (d'ailleurs fort intéressante) à la p. 212 (fig. 60). En plus, les renvois dans l'index général (p. 501) ne sont pas complets : s.v. 'Autels des Philènes', il faudrait ajouter : pp. 202; 206; 207; 351, et s. v. 'Automalax' : pp. 205; 220 (au lieu de 219) et 360.

Chap. X: Cyrène et la Marmarique (pp. 219-232) : Ce chapitre constitue, pour ainsi dire, le pendant du précédent. Tandis qu'au milieu du IV^e siècle av. J.-C., la limite orientale du territoire cyrénéen était fixée au cap Chersonèse, qui n'était pas seulement une limite pour la navigation, mais marquait également "la fin de la zone de vie sédentaire fondée sur l'agriculture, et l'entrée complète dans le monde du nomadisme pastoral" (p. 219), la frontière fut transférée, au plus tard en 321 (ou 320 : voir supra, date du *diagramma*), 280 km plus à l'est, au Grand Katabathmos. C'était la limite extrême de provenance des femmes libyennes dont le mariage avec un Cyrénéen était reconnu, limite toujours en vigueur à l'époque augustéenne. L. procède à une identification et une description des localités entre ces deux points (voir p. 227, fig. 65) – relevons en particulier celles des sites du golfe de Bomba, zone stratégique de premier ordre (pp. 223-224 et fig. 63) – ainsi que de leur arrière-pays. Il s'agit du pays des Marmarides, à l'origine un no man's land entre l'Égypte et Cyrène. Selon L., il est probable que les Cyrénéens aient déjà pris le pouvoir dans toute cette région bien avant la guerre de Thibron. L'action, qui leur donna le contrôle du réseau occidental des routes caravanières partant d'Augila (cf. p. 212 fig. 60) et des relations qui existaient entre Augila et l'oasis d'Ammon, peut avoir été liée à celle menée contre les Maques et les Nasamons. Hypothèse séduisante, car elle impliquerait "une grande cohérence dans la politique expansionniste de Cyrène vers le sud" (p. 228).

Chap. XI: Monnayage, système numéral et vie économique à Cyrène (pp. 233-248) : Étude hautement spécialisée et difficile à suivre pour le non-initié, du système monétaire – fort particulier – des Cyrénéens, dont L. ne manque pas de relever les conséquences politiques et économiques. Elle est suivie d'un exposé (à base de quatre inscriptions) du système numéral (à caractère décimal, mais révélant des traces duodécimales).

Chap. XII: La vie politique à Cyrène au IV^e siècle (pp. 249-256) : Une simple comparaison entre l'exposé de L. et celui de DUŠANIĆ (art. cit., surtout pp. 65-76) (exposés cohérents, plus ou moins contemporains, indépendants l'un de l'autre, mais divergents à bien des égards) prouve le caractère hypothétique (dû à l'ambiguïté des quelques minces sources dont nous disposons [cf. aussi p. 27]) de toute tentative de reconstruction des conflits internes et de l'évolution du régime politique à Cyrène entre l'abolition de la royauté et l'établissement du pouvoir lagide. Alors que D. parle des événements de 401 comme d'un "aristocratic coup d'état against a radical democracy", démocratie établie depuis la chute des Battiades vers 440 (D., p. 65), L. y voit, à juste titre (cf. DIOD. 14, 34, 3-6, apparemment mal interprété par D.), "l'établissement violent d'un régime populaire, suivi d'une réconciliation qui laissa en place certains acquis du gouvernement démocratique" (L., p. 250, qui, bien que son raisonnement ne soit pas toujours clair, a pleinement raison de dissocier le fameux passage d'ARISTOTE pol. 6, 4, 1319 b, de la révolution de 401). Suivit alors une période de régime modéré, régime démocratique modéré (d'après D., celui-ci aurait déjà été désigné comme celui des *Myrioi*, de même que, plus tard, le régime modéré installé par Ptolémée), issu d'une démocratie radicale selon D. (pp. 66 et 69-70 et n. 100), régime aristocratique modéré selon L. Quoi qu'il en soit, c'est à ce régime modéré, dont l'Académie de Platon était la "spiritual mother" (D., p. 70), que l'un et l'autre attri-

buent, à juste titre, la Stèle des Fondateurs (cf. supra, Chap. VII), dont D. a démontré d'une façon convaincante (p. 74) qu'elle visait également à nouer de bonnes relations avec la seconde confédération athénienne. Cette dernière thèse fut déjà défendue par A. Ferrabino, mais est repoussée à tort par L. (p. 250). Ici de nouveau, L. semble avoir quelques problèmes avec sa chronologie. Au chapitre VII (p. 168 n. 200, cf. supra), la stèle était située entre 370 et 360. Dans ce chapitre-ci (p. 252), L. place le régime modéré "avant 370-360" (p. 252). Cependant, à la même page, il dit que ce régime aurait pris fin "dans les années 360 au plus tard" et, toujours à la même page, que le régime suivant aurait été "en place à partir des années 360". D. et L. sont d'accord pour qualifier ce nouveau régime d'aristocratique extrême. C'est à ce régime, qui fut, sans le moindre doute celui des Mille ("a body lying between an assembly and a council" [D., p. 69]), auquel le *diagramma* de Ptolémée fait allusion. L. (pp. 250-252) a raison en rattachant la *stasis* des aristocrates mentionnée par Aristote, à l'établissement de ce gouvernement. C'est alors que Cyrène, dirigée par "un très petit noyau de grandes familles" (p. 252), dont L., dans les chapitres précédents, a merveilleusement dépisté les membres, évoqué la politique expansionniste et mis en lumière l'extrême richesse et puissance, arriva au faite de sa gloire. (Une fois de plus, il faut relever une petite contradiction d'ordre chronologique: tandis qu'à la p. 202, l'intervention de Cyrène qui dut briser la cité de Barca est placée "vers 375" [cf. supra, Chap. IX], L. écrit ici [p. 252] que ce fut "le régime en place à partir des années 360" auquel revient cet écrasement.) C'est la convergence de toutes ces lignes de force, qui donnent à ce chapitre relativement court, toute son importance. Précisément à la lumière de ce qui précède, L. est capable de nous offrir une excellente analyse des luttes politiques et sociales entre démocrates, aristocrates modérés et aristocrates radicaux à l'époque de Thibron. Ptolémée réinstalla au pouvoir les aristocrates radicaux (cf. la prosopographie du *diagramma*, Chap. V), qui s'étaient réfugiés auprès de lui et dont les intérêts coïncidaient avec les siens (voir aussi p. 349), tout en évitant (et ici le Lagide se montra fin politicien en même temps que grand homme d'état) "le retour aux formes de l'oligarchie extrême afin de ne pas provoquer contre lui une coalition des éléments révolutionnaires et des nostalgiques de l'indépendance" (p. 254). Pour ce régime modéré des *Myrioi*, voir aussi D., pp. 66 et 69-70.

Chap. XIII: Le territoire de Cyrène (pp. 257-323) : Il s'agit de nouveau d'une étude longue, fort détaillée et originale, concernant la géographie physique (géologie et morphologie, végétation, climat, éléments complexes, manquant d'homogénéité et sujets à des irrégularités extrêmes) et humaine (réseau routier, zones d'occupation sédentaire, identification des localités, vestiges antiques – encore mal explorés mais témoignant de la présence grecque [voir le dépliant hors-texte: carte du centre de la Cyrénaïque avec les vestiges antiques], et parmi lesquels on retiendra les fameux *pyrgoi*, bâtiments à étages qui se prétaient aussi bien à la conservation des récoltes qu'à la défense [cf. p. 337] – et traces de cadastration selon des mesures attiques, attestant ainsi la colonisation grecque [p. 270]), basée sur des périple et des itinéraires anciens, sur des récits de voyageurs de ces derniers siècles (récits indispensables [cf. p. 261], mais qui, souvent, ont besoin d'être soumis à une critique sévère), sur des photographies aériennes, et surtout sur l'expérience de L. même, qui a traversé le pays de part en part. Sans aucun doute, une telle contribution magistrale deviendra de plus en plus précieuse à mesure que la Libye s'ouvrira au monde moderne, car "... les routes et l'urbanisation ... ont détruit ou vont détruire de façon irréparable les paysages qui n'auront plus aucun rapport avec ce qu'ils furent au cours des siècles. Les observations que l'on a pu faire ou que l'on peut faire à la veille de modifications irréparables n'auront donc que plus de prix pour essayer de comprendre la situation qui prévalait dans l'Antiquité" (p. 287). Dans ce chapitre, il est spécifiquement question de la *chôra*, le territoire faisant partie de la cité de Cyrène et que L. s'efforce à délimiter. À l'est, il n'y a pas de problèmes, car la frontière y coïncide avec celle de la Cyrénaïque : il s'agit du Grand Katabathmos (à partir du *diagramma*, au plus tard). C'est à l'ouest, par contre, que se trouvent les autres *poleis*, en premier lieu Barca-Ptolémaïs, dont le territoire est limitrophe de celui de Cyrène. À défaut d'indications dans les sources anciennes, L. se met à la recherche d'une barrière naturelle. Il la trouve dans le wadi el-Cuf, région sillonnée de vallées profondes qui constitue un obstacle radical à toute circulation normale, divisant de la sorte la Cyrénaïque en deux. À la côte, c'est la disparition complète (se poursuivant sur une longueur de 17 km) de la plaine littorale – interruption qui se situe à l'ouest de Maaten al Uqla – qui forme une coupure totale. Ce village, que L. identifie (contre Stucchi [pp. 264 et 267]) à l'ancienne Kainopolis (identification déjà suggérée à la p. 270, mais étayée d'arguments convaincants dans une publication plus récente [A. LARONDE, Kainopolis de Cyrénaïque et la géographie historique. Comptes Rendus Séances Acad. Inscriptions et Belles-Lettres, 1983, 67-85], où il est également question de la route reliant Cyrène à Ptolémaïs [cf. L., p. 267]), constitue donc la limite occidentale du territoire de la cité de Cyrène. Sur la route de l'intérieur, la frontière a dû se

trouver à Bir Deheira (Semeros) (p. 274). Signalons spécialement les cartes où sont marquées les traces de la cadastration (figg. 76; 86; 89; 90; 91) et, surtout, les cartes avec les zones d'occupation et de mise en valeur de la *chôra* cyrénéenne (figg. 106 et 107), illustrant l'exposé sur la différenciation zonale de la *chôra* cyrénéenne (pp. 311–314). Platon semble s'être inspiré également de cette organisation du territoire. Notons que les Grecs avaient occupé les meilleures terres et que, d'autre part, au moins un quart de la surface se trouvait dépourvue de toute installation de caractère grec et était certainement habitée par des Libyens indigènes. La seule chose qu'on puisse regretter, c'est que, sur les différentes cartes, on ne retrouve pas toutes les localités mentionnées dans le texte.

Chap. XIV: La vie dans la chôra cyrénéenne (pp. 325–347) : A partir des comptes des démiurges, qui géraient les anciens domaines royaux devenus ceux d'Apollon, L. étudie les différentes cultures (légumes, fruits, céréales) et l'élevage dans la *chôra* de Cyrène au IV^e siècle et à l'époque hellénistique. Ces domaines, qui se situaient au coeur de la *chôra* (cf. pp. 285–293), n'occupaient qu'une place réduite à côté des terres des aristocrates. Le système des unités de mesure fut remplacé à la fin du III^e siècle par celui des Lagides, qui voulaient ainsi renforcer leur contrôle sur l'économie de Cyrène. Suit une remarquable analyse (pp. 334–336) d'un décret (malheureusement fragmentaire : SEG IX 354) typiquement grec, datant de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et émanant d'une *kômé* (dont le nom moderne est Mgernès, située à quelque 14 km de Cyrène, dans la partie est de la *chôra*; voir pp. 297–299). Ce document, unique dans son genre, nous apprend, e.a., que les villages grecs dépendant de Cyrène jouissaient d'une certaine autonomie. (Pour Dionysos [divinité principale du village] en tant que protecteur des Ptolémées [pp. 355–356; p. 346 n. 142], on ne peut plus se passer des études de H. HEINEN, *Aspects et problèmes de la monarchie ptolémaïque*. Ktéma 3, 1978, 177–199 et *Die Tryphè des Ptolemaios VIII. Euergetes II. Beobachtungen zum ptolemäischen Herrscherideal und zu einer römischen Gesandtschaft in Aegypten* [140/39 v. Chr.]. *Althistorische Studien* H. Bengtson [1983] 116–128.) S'inspirant de quelques épigrammes et d'une mosaïque byzantine, L. nous dépeint d'une façon suggestive la vie luxueuse et parfois tragique des aristocrates dans la campagne cyrénéenne (pp. 336–338). Ensuite, à partir d'un catalogue (I^{er} siècle av. J.-C.) provenant du village d'el-Gubba (Kelida) et mentionnant 90 personnes, qui en constituait sans doute le corps civique, L. traite de la composition de la population rurale, dont l'onomastique fournit une minorité de noms indigènes et reflète, de la part des Grecs, une fidélité aux traditions cyrénéennes (pp. 338–340). Enfin, à l'aide d'analogies et de raisonnements assez sophistiqués, L. tâche d'évaluer la population du haut plateau libyen à l'époque hellénistique, entreprise toujours un peu hasardeuse. Il ne s'agit ici pas seulement de la *chôra* cyrénéenne, comme le titre du chapitre pourrait le suggérer, mais de l'ensemble du territoire de la Cyrénaïque (fait que L. aurait mieux dû souligner), tel qu'il fut défini dans l'Introduction. Ainsi, L. arrive à une totalité de 628.000 habitants, dont 300.000 pour la *chôra* et la ville de Cyrène, qui, elle, devait en compter approximativement 100.000. Les 328.000 restants se seraient partagés entre les autres cités et les tribus libyennes. Pour les relations entre Grecs et Libyens, voir encore le vol. 12 (1987) des *Quaderni di Arch. della Libia*, qui est consacré au thème "Cirene e i Libyi".

Chap. XV: Le temps des diadoques, des dynastes et des rois (pp. 349–377) : Ce chapitre englobe toute la période entre la mainmise de Ptolémée I^{er} sur la Cyrénaïque (322) et la réconciliation de son successeur avec le roi Magas (vers 260 : cf. p. 379), qui, lui, mourut en 250. La convergence des intérêts du satrape d'Egypte (qui installa une garnison à Cyrène et encouragea l'élargissement du corps civique) et de ceux des oligarques (cf. déjà Chap. XII, p. 254), se trouve parfaitement illustrée par le transfert de la limite ouest de l'influence cyrénéenne, des Autels des Philènes à la Tour d'Euphrantas (Macomades/Sirte, selon L., p. 350). Comme le prouve un afflux d'or exceptionnel entre 321 et 308 (le monnayage – e.a., deux trésors de Tunis, datant de 308 et provenant de l'armée d'Ophellas – est soumis à un examen scrupuleux), cette expansion du territoire, qui entraîna un contrôle renforcé des routes caravanières et des peuplades du Sud, doit avoir eu lieu au cours de ces années. (Selon W. HUSS [Die Beziehungen zwischen Karthago und Aegypten in hellenistischer Zeit. *Ancient Society* 10, 1979, 119–137, spéc. 123–126], qui souligne la politique impérialiste du premier Ptolémée envers Carthage et, tout comme L., "[sein] Interesse am Saharagold" [p. 125], l'expansion aurait déjà eu lieu entre 322 et 320, avant Triparadisos.) L. prête beaucoup d'attention à la politique d'Ophellas et à son expédition contre Carthage (de connivence avec et/ou en toute loyauté envers Ptolémée, selon L. [p. 358], sans l'accord du Lagide, d'après HUSS [p. 127]; pour cette question déjà ancienne, voir SEIBERT, *Diadochen*, pp. 133–136). Fasciné par le destin d'Alexandre le Grand et voulant créer un véritable empire africain, il aurait "poussé jusque dans ses conséquences extrêmes la vocation africaine de Cyrène que les aristocrates avaient développée" (p. 358). Pour le navarque Epainetos (p. 356), voir

HAUBEN, Vlootbevelhebberschap, pp. 30–33 n° 11 (il pourrait s'agir du frère d'Ophellas). On ne connaît pas le caractère du régime installé durant les années de révolte (305–300). A la suite de Chamoux, L. place le début du gouvernement de Magas en 300 (pp. 359–360). C'est lui qui a dû reporter la frontière occidentale aux Autels des Philènes, ce qui signifiait un affaiblissement de l'influence cyrénéenne dans la région syrtique et en Afrique et c'est aussi sous lui que les premiers colons militaires juifs (sans doute pour raison de sécurité) ont dû s'installer en Cyrénaïque (p. 361; mais à la p. 403, L. se montrera beaucoup plus réticent; cf. p. 424). Pour le nummavage de Cyrène sous Ptolémée Ier, voir maintenant O. MØRKHOLM, *Cyrene and Ptolemy I. Some Numismatic Comments*. *Chiron* 10, 1980, 145–159. La politique de Magas, qui, en assumant le titre royal, se rendit indépendant à une date inconnue après la mort de Ptolémée Ier, semble avoir été caractérisée (sauf durant une courte crise en 275, qui l'opposa à son demi-frère, Ptolémée II [voir aussi HUSS, pp. 128–129, et E. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique* 1² [1979] 145–146]) par un profond souci de réalisme et de stabilité, assurant ainsi la prospérité de la région, ainsi que par un certain traditionalisme religieux, qui, par ailleurs, ne dédaignait pas le développement de cultes nouveaux. La vie religieuse nous est surtout connue par l'oeuvre de Callimaque, dont plusieurs hymnes (comme l'hymne II à Apollon, l'hymne VI à Déméter ou l'hymne I à Zeus) ont dû, d'après L., être composés à Cyrène. Contrairement à ce que l'on croit généralement, Callimaque n'aurait quitté Cyrène pour Alexandrie qu'à un âge relativement avancé, probablement au temps de la rupture entre Magas et Ptolémée II, dans des circonstances qui nous échappent (voir Chap. XVI, p. 379).

Chap. XVI: Le rétablissement de la puissance lagide (pp. 379–415) : Après avoir repris en partie la période de Magas et analysé à fond l'épisode de Démétrios le Beau, L. examine le règne de Ptolémée III Evergète et de Bérénice II. De plus, il nous offre d'excellentes descriptions et des interprétations détaillées des nouvelles fondations Béréniké, Ptolémaïs et Arsinoé. Durant la période d'hostilité entre Magas et son demi-frère, les contacts entre Cyrène et Alexandrie semblent avoir été complètement interrompus. Leur reprise très nette à partir de 260, prouve, selon L., que c'est alors qu'eurent lieu la réconciliation, ainsi que les fiançailles de Bérénice et du futur roi Ptolémée III (pp. 379–380). L. considère, à raison, l'envoi de Démétrios le Beau (et toutes les intrigues qui l'entouraient, aboutissant au *bonum facinus* de Bérénice), comme beaucoup plus qu'une simple aventure (pp. 380–381). Ces faits s'inscrivent aussi bien dans la politique internationale (rivalité entre Antigonides et Lagides, e. a. pour le contrôle des mers), que dans les luttes internes à Cyrène (où il y aurait eu un parti indépendantiste autour d'Apama et de Démétrios [avec de forts appuis dans les cités de l'ouest], un parti dynastique autour de Bérénice, et un parti républicain : reconstruction presque aussi hypothétique que plausible). C'est après le meurtre de Démétrios, en 249 ou 248, que le parti républicain, Cyrène étant devenue libre – apparemment aussi vis-à-vis de Bérénice –, aurait fait appel aux législateurs mégalopolitains révolutionnaires Ecdèlos et Démophanès. Ils donnaient à la ville une nouvelle 'constitution', dont nous ignorons la nature (pp. 381–382). "Ce succès même des deux législateurs ne laissait plus d'autre espoir à Bérénice que d'obtenir une intervention armée de son fiancé" (p. 382). L. parle, en effet, régulièrement d'une expédition de l'armée ptolémaïque en Libye (pp. 381; 382; 396; 401; 404; 406), mais on aimerait voir plus de preuves d'une telle 'reconquista'. Il continue, en renvoyant, à juste titre, à l'inscription d'Adoulis, où la Libye est parmi les territoires que Ptolémée III hérita de son père: "Tel était le sens du mariage que la princesse conclut enfin avec le futur Evergète, dans les derniers mois de la vie de Philadelphie sans doute". Mais n'oublions pas que le mariage fut décidé à une date bien antérieure! L. avoue qu' "il n'est pas possible de préciser la date et les circonstances exactes de l'intervention lagide" (*ibid.*). Etant donné que le mariage doit avoir eu lieu avant le 28 janvier 246 (date de la succession), mais que, d'autre part, d'après la *Coma Berenices*, il était encore récent au moment où commença la troisième guerre de Syrie (à partir de l'automne 246), il doit, en effet, avoir été conclu au cours des derniers mois de Philadelphie, disons durant la seconde moitié de 247. (Voir aussi H. HAUBEN, L'expédition de Ptolémée III en Orient et la sédition domestique de 245 av. J.-C. *Archiv* 36, 1990, 29–37 [où, à la p. 29, il faut pourtant revoir la date du catastérisme, placé un an trop tôt par St. West].) Tenant compte de la guerre que le roi alla mener en Asie et des difficultés 'domestiques' avec lesquelles il se voyait confronté par après, on ne voit pas très bien où l'on devrait situer une expédition en Cyrénaïque de quelque envergure, ce qui, à mon avis, jette un certain doute sur la thèse de L. L'auteur n'est pas tout à fait conséquent dans sa datation du mariage, car à la p. 88, il écrit qu' "il n'est pas du tout assuré" que Ptolémée III épousa Bérénice avant son avènement (cf. p. 392, où la date 246 est trop basse). Ainsi que nous le démontrerons ailleurs, le surnom "Evergète" (p. 382), adopté entre le 7 juillet 244 et le 17 septembre 243 (L. KOENEN, *Egypt and the Hellenistic World*. *Stud. Hellenistica* 27 [1983] 157 n. 39; il faut sans doute aussi adapter dans ce sens la datation de l'oenochoé mentionnée

à la p. 395), est lié à la situation en Égypte et n'a rien à voir avec la reconquête de la Cyrénaïque. Pour la Cyrénaïque sous les rois Evergètes, voir aussi W. HUSS, *Untersuchungen zur Außenpolitik Ptolemaios' IV*. Münchener Beitr. 69 (1976) 176–178. Soyons bref pour les exposés concernant Béréniké (pp. 382–396), Ptolémaïs (pp. 396–401) et Arsinoé (pp. 401–403). L. me semble avoir prouvé qu'il s'agit dans les trois cas de véritables refondations (pour B. et P., il y eut un déplacement; pour A., une métonomase liée à la construction d'un port) datant du règne de Ptolémée III et de Bérénice II, sans doute peu après leur avènement. Pour Euhepérides, il y eut un abandon brutal et définitif du site primitif au profit du nouveau de Béréniké (ainsi appelée d'après la reine, qui fit munir la cité de remparts), situé à moins de 3 km de distance. En ce qui concerne Ptolémaïs, qui supplanta Barca, située à 30 km, L. repousse, de façon convaincante, les arguments de W. Swinnen, selon lequel la nouvelle cité aurait déjà été fondée par Ptolémée Ier. (Pour cette cité, voir maintenant aussi A. LARONDE, *Les ports de la Cyrénaïque: Ptolémaïs et Apollonia*. L'Africa romana 3 [1985] 167–177.) Quant à Taucheira, elle reçut des Evergètes le nom d'Arsinoé (d'après Arsinoé II; notons que les liens idéologiques entre les Evergètes et la déesse Philadelphie ont toujours été fort étroits [voir, p. ex., H. HAUBEN, *Arsinoé II et la politique extérieure de l'Égypte*. Egypt and the Hellenistic World. Stud. Hellenistica 27 (1983) 99–127 spéc. 120, concernant la *Coma Berenices*], comme il ressort, une fois de plus, de la dédicace d'une statue de la reine défunte sur l'agora de Ptolémaïs : L., p. 398). C'est à juste titre que L. (pp. 402–403) voit un lien entre le nom d'Arsinoé et la construction d'un port (cf. déjà Chap. III, p. 61): voir encore, en général, HAUBEN, art. cit., pp. 113–114, et, pour Taucheira en particulier, G. LONGEGA, *Arsinoé II* (1968) 117. Notons toutefois – et sur ce point j'hésiterais à accepter ses thèses peut-être trop extrêmes (voir déjà plus haut) – que, selon L. (pp. 401 et 403), les refondations doivent être interprétées en premier lieu dans le cadre d'une politique de répression à la suite de la "reconquête" de la Libye. En outre, l'afflux de Cyrénéens en Égypte dès la moitié du siècle, pourrait, d'après L. (p. 404), être le résultat d'un "écrasement militaire" de la cité principale. Le monnayage nous apprend qu'après le rétablissement des Ptolémées, les cités furent confédérées en tant que *Koinon* (institution sans doute déjà disparue au IIIe siècle), dans l'intention, semble-t-il, de mieux pouvoir les contrôler.

Chap. XVII : Cyrène lagide (pp. 417–454) : Ce chapitre englobe l'histoire, les institutions, les cultes et l'architecture à partir de Ptolémée III jusqu'à la fin de la domination lagide. Cyrène et les autres cités de Libye se trouvent maintenant incorporées à part entière dans l'empire. Le pouvoir lagide y est représenté, d'abord par le Libyarque (Λιβυάρχης τῶν κατὰ Κυρήνην τόπων [POLYB. 15, 25, 12], titre officiel, d'après L.), et, à partir du IIe siècle, par le stratège (στρατηγὸς τῶν κατὰ Κυρήνην τόπων), ce qui implique un alignement sur les autres possessions extérieures des Ptolémées. Dans trois inscriptions du IIIe siècle, L. veut restituer le titre de Libyarque, ce qui, en soi, est sans doute possible, mais est assez discutable du point de vue de la méthode (pp. 417–418; pour Boiskos et son fils [SEG XVIII 732], voir H. HAUBEN, *Callicrates of Samos. A Contribution to the Study of the Ptolemaic Admiralty*. Stud. Hellenistica 18 [1970] 76–77). La même remarque vaut pour la restitution du titre aulique de συγγενής dans le cas du stratège anonyme Pros. Ptol. VI 15090 (SEG IX 359) (pp. 418–419), mais où L. a sûrement raison de compléter la l. 3 dans le sens déjà suggéré par Peremans et Van 't Dack (voir également G. PACI, *Per la storia del dominio tolemaico in Cirenaica: nuovo basamento in onore dei dinasti alessandrini dall'agorà di Cirene*. Egitto e storia antica. *Loc. cit.* 583–593, spéc. 593 n. 37). Une des inscriptions concernant Aiglanor (Pros. Ptol. VI 15742), desquelles l'auteur donne une édition révisée (pp. 421–422; cf. p. 455), fait une distinction entre Cyrène, les autres cités et la *chôra*. Si j'ai bien compris son exposé parfois un peu confus (pp. 422–424; voir encore p. 467), il s'agit ici de la "χώρα βασιλική, domaine des nomades libyens sur qui les cités avaient perdu le protectorat exercé par elles à l'époque républicaine" (p. 422), *chôra* concédée aux indigènes, sur laquelle le roi avait "un droit de propriété éminente" (p. 423) et qui doit être nettement distinguée aussi bien des domaines royaux proprement dits (qui, eux, étaient le résultat de confiscations et étaient peut-être issus en partie des domaines d'Apollon), que de la *chôra* de chaque cité (?) (cf. p. 423, où il est question de la *chôra* cyrénéenne au début de l'époque romaine). Au niveau des cités, qui se voyaient obligées de se conformer aux *prostagma* royaux, le pouvoir lagide était représenté par les ἐπὶ τῶν πόλεων et les chrématistes. La composition juridique de la population de Cyrène (citoyens, paysans, métèques [parmi lesquels un *politeuma* juif]), tout comme l'introduction du calendrier ptolémaïque, accuse également un alignement sur l'Égypte (pp. 423–424). Le peu que l'on sait de l'organisation interne de Cyrène, fait supposer que, depuis le *diagramma*, la constitution avait été revue dans un sens oligarchique (pp. 424–425). La place éminente qu'occupe le culte dynastique dans les cités saute à l'oeil. L. a raison de faire remonter son introduction à l'époque des Evergètes : cf., p. ex., le prêtre du culte dynastique à Ainos à la même époque : R. HERZOG/

G. KLAFFENBACH, *Asylierkunden aus Kos. Abhandl. Berliner Akad. Kl. f. Spr., Lit. u. Kunst* (1952) 1 n° 8; C. HABICHT, *Gottmenschentum und griechische Städte*² (1970) 122; R. BAGNALL, *The Administration of the Ptolemaic Possessions outside Egypt* (1976) 160. Il y avait aussi les vieux cultes civiques et quelques cultes locaux ou même libyens (p. ex., Ammon), ainsi que les multiples sanctuaires ruraux disséminés dans la *chôra*, auxquels L. ajoute le témoignage du *Rudens* de Plaute au sujet d'un temple d'Aphrodite, qu'il s'efforce à localiser (pp. 425–429). Sous les Lagides, le cadre monumental de la cité de Cyrène (le sanctuaire d'Apollon et, surtout, l'agora) a été l'objet d'un renouvellement parfois somptueux (cf. p. 433, fig. 168 : l'agora à la fin du IIe siècle), qui témoigne d'une vie civique active. La construction la plus remarquable fut le gymnase, nommé *Ptolemaion* (L. suggère un lien avec le Ptolemaion de Rhodes, dédié à Ptolémée Ier, p. 437) d'après Ptolémée VIII Evergète II, dont le culte fut lié à celui des divinités de cette institution (pp. 435–437). C'est ce Ptolémée VIII qui "devait marquer beaucoup plus durablement la vie de Cyrène et des cités avoisinantes que n'importe quel autre des successeurs de Sôter" (p. 439). Son installation en Libye, datant de 163, engendra une révolte générale, qui "frappe par son ampleur" (p. 440) et trouva, d'après L., ses racines dans la soif de liberté des Cyrénéens, qui seraient également les seuls responsables de l'attentat de 155 (pp. 440–442). Après les avoir mis en échec par son 'testament' en faveur de Rome, le roi, connu pour sa magnificence (pour cette *τροφή*, voir les articles de HEINEN, supra, Chap. XIV) et dont les capacités intellectuelles ne font pas de doute, procura aux Cyrénéens une période de prospérité et de rayonnement (pp. 442–445). Pour la chronologie de quelques inscriptions cyréniennes de son règne, voir E. LANCIERS, *Die Alleinherrschaft des Ptolemaios VIII. im Jahre 164/163 v. Chr. und der Name Euergetes. Proc. XVIII Int. Congr. Papyrology II* (1988) 405–433, spéc. 430–432. Les dernières années de l'administration lagide (pp. 445–446) sont assez compliquées. Voir encore l'étude déjà mentionnée de G. Paci; en outre, E. WILL, *Histoire politique du monde hellénistique II*² (1982) 436–445; E. VAN 'T DACK: E. VAN 'T DACK e. a., *The Judean-Syrian-Egyptian Conflict of 103–101 B.C.* (1989) 18–24. Pour Stolos (pp. 446; 454 n. 279; 462–463; 489 fig. 185), collaborateur intime de Ptolémée IX, dont "l'activité indique que la sécurité des mers était devenue une préoccupation des maîtres de la Libye grecque" (p. 462), et qui, à notre avis, était un Cyrénéen, voir encore H. HAUBEN, *Was Stolos a Cyrenaean? Zeitschr. Papyrol. u. Epigr.* 25, 1977, 221–226. Le dernier roi, Ptolémée Apion, fut installé vers 103–101.

Chap. XVIII : L'héritage d'Apion. Tyrans et pirates en Libye (pp. 455–485) : En 96 av. J.-C., à la mort d'Apion, qui avait été roi par la grâce de Rome, les *agri regii* et les anciens droits royaux échurent à Rome, tandis que les cités devinrent, du moins officiellement, libres. En fait, elles étaient à la merci des généraux romains. Ce n'est qu'en 74 que la région fut réduite en province romaine de rang questorien. (On relève une certaine contradiction dans ce contexte : tandis qu'à la p. 455, L. écrit que "la solution adoptée par Rome ne signifiait en aucun cas un désintéret pour la Libye grecque", il est d'avis à la fin du chapitre [p. 479], que "Rome semble ne s'être intéressée à la région que dans la mesure où celle-ci jouait un rôle dans ses plans militaires".) Les premières décennies de la domination romaine furent marquées par des troubles internes (souvent aboutissant à des 'tyrannies'), des guerres avec des tribus libyennes, ainsi que des incursions de pirates, auxquelles Pompée mit fin en 67. C'est à cette époque que le 'port de Cyrène' fut détaché de sa métropole et constitué en cité autonome sous le nom d'Apollônia (nom attesté pour la première fois chez STRAB. 17, 837). La géographie révélant une étroite interdépendance entre la zone littorale (importation/exportation) et l'arrière-pays (ressources agricoles), la sécession a dû être une terrible épreuve pour Cyrène, épreuve revêtant pour L. le caractère d'une sanction (p. 459). La conclusion d'un long raisonnement est que la fondation a dû s'inscrire, d'une façon ou d'une autre, dans la réforme de la constitution entreprise en 87/86 par Lucullus sur les ordres de Sulla, et qu'elle doit donc remonter à la seconde décennie du Ier siècle av. J.-C. (p. 461). Dans des études plus récentes et à la suite de la nouvelle datation (entre 140 et 90 av. J.-C.) par la mission archéologique française des remparts d'Apollônia, L. a nuancé son point de vue, sans toutefois aboutir à une prise de position nette. Dans son étude sur les ports de la Cyrénaïque (*L'Africa romana* 3 [1985] 171), il parle de "l'extrême fin de la période hellénistique" et du "premier quart du Ier siècle av. J.-C., à une date qui ne saurait désormais paraître très éloignée de l'édification de son enceinte". On retrouve le même point de vue dans "Sites prestigieux" (1992), p. 58. Mais dans son aperçu des travaux archéologiques à Apollônia (*Comptes Rendus Séances Acad. Inscriptions et Belles-Lettres* 1985), il semble plutôt penser, en ce qui concerne aussi bien la construction des remparts que l'établissement du port en cité autonome, à Ptolémée VIII Evergète II (analyse judicieuse, pp. 107–109), thèse qu'il avait encore vivement rejetée dans son livre (pp. 460–461). Son collègue Y. GARLAN émet une autre hypothèse: il y voit plutôt "le résultat du testament de (Ptolémée) Apion conférant la liberté aux cités de Cyrénaïque: le port de Cyrène en

aurait profité pour s'ériger en cité indépendante . . . et pour se doter d'une belle enceinte . . ." (Sites prestigieux, p. 68). L. nous offre une réédition complète (avec commentaire fouillé) de deux inscriptions qui témoignent des graves difficultés dont les cités étaient les victimes au début de l'époque romaine, quand la Libye était devenue un des champs d'action préférés des pirates (pp. 463–478). L'une provient de Béréniké (J. M. REYNOLDS, Soc. Libyan Stud. Annu. Rep. 5, 1973/1974, 19–24) et date de l'an 34, c.-à-d. de 63/62 av. J.-C. (selon une ère de Cyrène, hypothétique car non attestée ailleurs jusqu'à présent) ou de 4/5 ap. J.-C. (ère d'Actium) [dans les deux cas, L. se trompe d'une année dans la conversion des dates], mais concerne des événements bien antérieurs. L'autre fut récemment découverte à Tokra-Arsinoé (EAD., Arch. Class. 25/26, 1973/74, 622–630), et est datée par L. entre 96 et 46 av. J.-C. L'auteur a raison de voir dans les στρατηγοί (seul titre en *koiné!*) de la l. 27 des généraux romains dirigeant des opérations dans la région (pp. 475–476). Sa discussion du terme ὄχλοι, par contre, prête à confusion (contradiction entre les ll. 1–2 et la l. 10 du 4e paragraphe; dans le second cas, il faut sans doute remplacer le mot λαοί par γεωργοί). Pour les prêtres d'Apollon et, en particulier, la famille d'Antonius Flammas (p. 479), voir à présent A. LARONDE, Prêtres d'Apollon à Cyrène au Ier siècle ap. J.-C. L'Africa romana 4 (1986) 469–484. Le groupement de la Libye et de la Crète dans une seule province, groupement qui "marque véritablement la naissance de la Cyrénaïque en tant que province romaine" et en faisait "une base navale de premier ordre" (p. 479), n'eut lieu, d'après L., qu'en 27 av. J.-C. (p. 488).

Leuven

Hans Hauben